

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018

DELIBERATION N°2018.00016

APPROBATION DES PLANS DE ZONAGE D'EAUX PLUVIALES DE DIVERSES COMMUNES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 02 février 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 73 Nombre de pouvoirs : 21 Nombre de voix : 94

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, BERROUKECHE, M. Bernard BONNET. M. Lionel BOUCHER, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE. M. André CHARBONNIER. Jean-Yves CHARBONNIER. M. CHAROLLAIS-CHEYTION. M. CHASSAUBENE. Mme Emmanuelle Marc M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR, Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND représenté par Mme Hélène BRUYERE, Mme Stéphanie MOREAU, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT représenté par M. Hans ALBERT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, ROSIER, Mme M. Marc Μ. Jean-Louis ROUSSET, Monique ROVERA, SCHALK. M. SCHNEIDER. Jean-Claude M. Alain Mme Nadia SEMACHE. M. Joseph SOTTON. M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON. Mrne Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Damertone VALETTE, M. Enzo VIVIANI

Le 13 février 2018
VIA DOTELEC - iXBus
042-244200770-20171222-D20180001600-DE
DATE D'AFFICHAGE :20180213

Pouvoirs:

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR, M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON, M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER. M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL, Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS, M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Enzo VIVIANI, M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE, Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND, M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU, Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Eric BERLIVET, M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES, Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves PARTRAT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET, Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER, M. Florent PIGEON donne pouvoir à M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES, Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Siham LABICH

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Mme Annie GREGOIRE, Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN. Mme Pascale MARRON, Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christine ROUX. M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018

APPROBATION DES PLANS DE ZONAGE D'EAUX PLUVIALES DE DIVERSES COMMUNES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération n° CC/2017.00195 en date du 29 juin 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise à l'enquête publique du zonage pluvial des 45 communes suivantes : Andrézieux-Bouthéon, Caloire, Cellieu, Chagnon, Châteauneuf, Dargoire, Doizieux, Farnay, Firminy, Fontanes, Fraisses, Genilac, La Fouillouse, La Grand'Croix, La Ricamarie, Talaudière, La Terrasse-sur-Dorlay, La-Tour-en-Jarez, Le Chambon-Feugerolles, L'Etrat, L'Horme, Lorette, Marcenod, Pavezin, Rive-de-Gier, Roche-la-Molière, Saint-Chamond, Saint-Christo-En-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Etienne, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Héand, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Joseph. Saint-Martin-La-Plaine, Saint-Paul-en-Cornillon, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez, Sorbiers, Tartaras, Unieux, Valfleury et Villars.

Le tribunal administratif de LYON a désigné la commission d'enquête, présidée par M. Daniel DERORY, par ordonnance N° E17000172/69 en date du 21 juillet 2017.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 23 octobre 2017 à 9h au vendredi 24 novembre 2017 à 12h dans les lieux d'enquête suivants : Saint-Etienne Métropole (siège d'enquête), les mairies de Firminy, Le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie, Sorbiers, Villars, Andrézieux-Bouthéon, Saint-Chamond, La Grand'Croix, Rive-de-Gier et les locaux du territoire Furan de Saint-Etienne Métropole.

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête a émis le 22 décembre un avis favorable sans réserve au projet de zonage pluvial des communes de Saint-Etienne Métropole.

<u>Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve les plans de zonage</u> d'eaux pluviales des 45 communes telles que listées ci-dessus.

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre et 5 abstentions.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU